

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET SECONDAIRE
DE LA RÉPUBLIQUE D'OUZBÉKISTAN
UNIVERSITÉ D'ÉTAT DE BOUKHARA
FACULTÉ DES LETTRES
DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS



Permit de soutenir

Chef de la chaire _____ O.I.Adizova

« _____ » _____ 2012

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES

THÈME: “L'étude et la caractéristique des conjonctions, des locutions conjonctives et de la proposition subordonnée conjonctive en français”

Fait par: 5 220100 – “Faculté des lettres” (domaine socio-humanitaire) étudiante du groupe № 409

Chef scientifique: _____

Appréciateur: _____

Date de soutenance :

Note de la Commission d'Attestation d'État

« _____ » _____ 2012

Conclusion de la Commission d'Attestation d'État _____

BOUKHARA – 2012

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET SECONDAIRE
DE LA RÉPUBLIQUE D'OUZBÉKISTAN**

**UNIVERSITÉ D'ÉTAT DE BOUKHARA
FACULTÉ DES LETTRES
DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS**

Spécialité: 5 220100 – “Le français” (domaine socio-humanitaire)”

1. Date de délivrance _____

2. Date de livraison du mémoire fini _____

3. Contenu d'une lettre d'explication _____

4. Liste des questions contenant le mémoire de fin d'études -----

5. Quantité des matériaux graphiques -----

6. Conseiller scientifique :

7. Chef scientifique :

8. Date de délivrance _____

9. Devoir est pris pour accomplissement _____

Signe de l'étudiante _____

Signe du chef de chaire _____

Remarque : Cette tâche est supplémentaire au mémoire préparé

PLAN :

Introduction

Chapitre I. L'étude et la caractéristique des conjonctions, des locutions conjonctives et de la proposition subordonnée conjonctive en français

1.1. Qu'est-ce que c'est une conjonction ? Un petit recours aux définitions

1.2. La conjonction de coordination : caractéristiques essentielles

1.3. La conjonction de subordination : caractéristiques essentielles

1.4. La locution – est un groupe de mots qui joue

1.5. La proposition subordonnée conjonctive : ses différentes sortes

Chapitre II. Les particularités fonctionnelles des conjonctions et des locutions conjonctives françaises

2.1. L'identification et l'analyse fonctionnelle des mots-outils

2.2. Les particularités fonctionnelles des conjonctions de coordination. Valeurs et emplois

2.3. Les particularités fonctionnelles des conjonctions de subordination. Valeurs et emplois

2.4. Les particularités fonctionnelles des principales locutions conjonctives de subordination en français

Conclusion

Bibliographie

Introduction

Notre mémoire de fin d'études est consacré aux particularités fonctionnelles des conjonctions et des locutions conjonctives en français.

Pour la plupart des grammaires scolaires ou supérieures, le problème sur les conjonctions et les locutions conjonctives consiste à préciser l'usage de cette partie du discours, mais on ne dit presque rien sur leur valeur et leurs particularités fonctionnelles. Pour poser le problème délicat à ce sujet et pour bien illustrer notre thèse, nous nous sommes adressées tout d'abord à la théorie de fonction des conjonctions des savants français. Car nos savants ont recours souvent à sa côté pratique.

Une conjonction, c'est quoi ? Étant une partie non indépendante du discours les conjonctions (dans le mot « conjonction » on voit le mot jonction = union) sont des mots invariables qui relient deux éléments de fonction identique du discours (mots, groupes de mots, propositions) sans établir de rapport de dépendance. Elles sont proches de l'adverbe et de la préposition. Avec les prépositions, elles font partie des "espèces des jonctions" ¹.

On distingue deux types de conjonctions : conjonctions de coordination et conjonctions de subordination qui sont exprimées par les mots coordonnants et les mots subordonnants comme j'ai cité dans la liste ci-dessous :

19 MOTS

SI
NI
ET
OR
OU
CAR
QUE
SOIT
MAIS

¹ Georges Galichet., Grammaire structurale du français moderne. Paris, Charles-Lavauzelle, 1967, 249 p.

DONC
SINON
COMME
QUAND
JUSQUE
PUISQUE
QUOIQUE
LORSQUE
POURTANT
CEPENDANT

Les mots coordonnants et les mots subordonnants sont invariables : car les conjonctions appartiennent aux parties de langue invariable.

Dans la phrase : *Finally, she does not come to the pool with me because / because she prefers to read her dictionary, because* (conjonction de coordination) et *because that* (locution conjonctive) sont interchangeable. L'analyse fonctionnelle permet de les opposer : la conjonction de subordination appartient à la proposition qu'elle introduit, contrairement à la conjonction de coordination qui n'appartient ni à la proposition qui précède ni à celle qui suit : le mot coordonnant est une charnière. La proposition causale introduite par *because that* est antéposable (*Because she prefers to read her dictionary, she does not come...*) alors que *because* n'est pas déplaçable.

Les locutions conjonctives se disaient anciennement de la façon de s'exprimer. Mais maintenant il ne s'emploie plus guère qu'en termes de grammaire. Locution conjonctive c'est le groupe de mots figé constituant une unité sur le plan du sens et qui joue le rôle d'une conjonction. La contenance des 121 locutions conjonctives montre la valeur pratique de notre thèse du grade de baccalauréat.

L'actualité de notre mémoire de fin d'études est caractérisée par l'absence d'une recherche spéciale sur les particularités fonctionnelles des conjonctions et des locutions conjonctives en français. C'est à dire, les

particularités de telle fonction des conjonctions et des locutions conjonctives sont peu étudiées par les linguistes (particulièrement, ouzbeks). Mais nous pouvons dire que de la part de son intérêt ce sujet nous a invité à son apprentissage.

Le but et la tâche de notre recherche sont apprendre et décrire les particularités et l'analyse fonctionnelles des conjonctions et des locutions conjonctives en français. Pour accomplir notre but il faut résoudre les tâches suivantes :

1. Étudier et analyser les ouvrages des grammaticiens sur les conjonctions avec leurs types et les locutions conjonctives en français ; apprendre la définition des conjonctions, des locutions conjonctives, des mots coordonnants, des mots subordonnants.
2. Étudier les renseignements grammaticaux et stylistiques des particularités fonctionnelles conjonctives en français.
3. Donner une riche caractéristique à l'emploi des conjonctions et des mots conjonctifs.
4. Définir les moyens de l'usage du sens des conjonctions et des locutions conjonctives dans les propositions simples et subordonnées et les expliquer à l'aide de la théorie qui existe.
5. Expliquer en comparaison et caractériser l'usage des conjonctions et des locutions conjonctives (par les exemples cités).

Objectif de la thèse : Ce mémoire de fin d'études est à votre disposition avec l'intérieur essentiel de la grammaire française : en dedans nous voulons vous faire exposer les problèmes de la morphologie et en même temps de la stylistique française à la base des théories proposées par le linguistes français.

Pour résoudre les problèmes mis et pour enrichir notre compréhension nous avons enregistré attentivement l'emploi des mots coordonnants et subordonnants avec l'expression écrite aux caractères stylistiques.

La valeur théorique de notre mémoire de fin d'études est d'étudier systématiquement les égards des savants, des grammaticiens de deux (ou trois) langues sur le point des conjonctions, des locutions conjonctives et de leurs particularités fonctionnelles en français.

Sa valeur pratique c'est l'emploi des conjonctions, des locutions conjonctives dans le processus d'études de la langue française : dans la langue écrite et dans la chaîne parlée. Et encore on peut utiliser les théories et les exemples ramassés pour les préparations des leçons de grammaire théorique, de grammaire pratique, de stylistique, de typologie comparée. Et enfin les étudiants peuvent les utiliser dans les leçons de séminaires.

Le matériel de notre mémoire de fin d'études est basé sur les ouvrages grammaticaux de la langue française. Pour étudier, définir et analyser les conjonctions, les mots conjonctifs nous avons parcouru les théories des linguistes, des stylistes ouzbek, français et russe comme Abdouchoukourova L.A., Cyprien Ayer, Jean-Paul Colin, Maurice Grevisse, André Goose, Alain Rey, Thomas et Michel De Toro, Jacques Drillon, Alain Rey, Bernard Tanguay, Boudagov V.A., Vinogradov V.V.

Les méthodes utilisées dans la recherche sont : l'analyse morphologique, l'analyse fonctionnelle, l'analyse stylistique et l'analyse contextuelle.

La structure et le volume de notre mémoire de fin d'études se compose d'introduction, de deux chapitres, de la conclusion et de la référence et comprend 58 pages.

Dans **le premier chapitre** il s'agit de la définition des conjonctions de coordination et de subordination, on examine et analyse la théorie du problème des conjonctions et leurs particularités fonctionnelles en français, les idées théoriques des savants cités dessus.

Le deuxième chapitre : On dit qu'on peut réunir deux propositions de même nature par un virgule, ou bien on peut leur changer les places. Mais de notre part, les conjonctions, même si elles ne sont pas indépendantes, leur

rendent l'expressivité, aidant la proposition d'être plus sensible, plus riche, plus imagée, flexible, pleine d'émotion. Et nous avons essayé de présenter la conjonction dans la dualité fonctionnelle de son usage dans des exemples donnés.

Dans l'**introduction** nous avons donné les explications brèves du problème des particularités fonctionnelles des conjonctions et des locutions conjonctives en français et nous avons pu montré l'actualité, le but, la tâche, l'objectif, les valeurs théorique et pratique, les matériels utilisés, les méthodes, la structure et le volume du travail de grade.

En concluant mon introduction je veux dire que l'apprentissage d'une langue n'est pas facile, préparer un mémoire de fin d'études est encore plus difficile. Il n'est pas facile non plus de trouver des ouvrages sur la théorie des parties non indépendantes du discours, spécialement sur les particularités fonctionnelles des conjonctions. Et par cette thèse du grade de baccalauréat je veux bien de les rendre un peu plus simple et accessible.

Chapitre I. L'étude et la caractéristique des conjonctions, des locutions conjonctives et de la proposition subordonnée conjonctive en français

1.1. Qu'est-ce que c'est une conjonction ? Un petit recours aux définitions

Les principaux mots de liaison : Les mots de liaison (ou mots-charnières, articulateurs, etc.) sont une catégorie fourre-tout rassemblant des adverbes, des locutions adverbiales, des conjonctions de subordination, des conjonctions de coordination, des expressions toutes faites, des abréviations d'origine latine, etc., ayant pour fonction d'articuler des propositions entre elles, de relier des membres de phrase. On trouvera ci-dessous des renseignements sur les mots de liaison, en fonction de coordination.

La conjonction est un mot invariable qui joint deux termes d'une proposition ou deux propositions. **La locution conjonctive** est un groupe de mots jouant le même rôle. **La locution conjonctive de coordination** unit souvent deux termes, ou deux propositions, de même fonction et de même nature (deux noms, deux adjectifs, deux propositions indépendantes...). Cela peut aussi n'être pas le cas : ainsi dans « *Nous montions des murs en pierres appareillées, c'est-à-dire qui s'emboîtaient exactement* », la locution « *c'est-à-dire* » unit « *appareillées* » et « *qui s'emboîtaient exactement* ». Dans « *C'était un mercredi, le plus beau jour de la semaine, car nos jours ne sont beaux que par leur lendemain* », « *car* » unit « *beau* » et « *nos jours ne sont beaux que par leur lendemain* ». Les principales conjonctions de coordination sont *car, et, mais, ni, or, ou, voire, c'est-à-dire* [=donc, et], *soit, à savoir, donc* et *sinon* : « *Ma grand-mère, qui ne fut sa femme que pendant quatre années, n'a pas pu nous dire grand-chose, sinon qu'il était très grand et qu'il riait d'un rien comme les enfants* », « *Cette réclusion lui était imposée par la diminution qu'elle pouvait constater chaque jour dans ses forces, et qui, en faisant de chaque action, de chaque mouvement, une fatigue, sinon une souffrance, donnait pour elle à l'inaction, à l'isolement, au silence, la douceur réparatrice et bénie du repos* ».

La conjonction de subordination unit une proposition subordonnée conjonctive à une autre proposition. Les conjonctions de subordination sont *que* et *ce que* – qui introduisent souvent des propositions subordonnées complétives – et *comme* [=ainsi que, pendant que], *lorsque*, *puisque*, *quand*, *quoique*, *si* [=quand] – qui introduisent souvent des propositions subordonnées circonstancielles. S’y ajoutent presque toutes les locutions conjonctives formées avec « *que* » : *afin que*, *à condition que*, *à moins que*, *avant que*, *bien que*, *de crainte que*, *de peur que*, *de sorte que*, *dès que*, *en attendant que*, *jusqu’à ce que*, *parce que*, *pour que*, *pourvu que*, *si bien que*, *tandis que*... Par exemple, dans « *Il disait que si les prélats avaient brûlé tant de juifs et de savants, ils l’avaient fait les larmes aux yeux* », le mot « *SI* » est une conjonction de subordination. De même pour « *quoique* » dans « *Quoiqu’elle fût encore moins âgée que moi, elle reçut mes politesses sans paraître embarrassée* », « *Il fallait tromper la vigilance du conducteur, qui était un homme à ménager, quoiqu’il ne fût qu’un domestique* ». Dans « *Comme un soir mon père lui disait : Tu n’as donc jamais eu d’ambition ? Oh mais si, dit-il, j’en ai eu !* », le mot « *comme* » est une conjonction de subordination, et le mot « *si* » est un adverbe exclamatif. De même, dans « *Comme mon père se taisait, je gardai modestement le silence* », « *comme* » a le sens de « *parce que* ».

Le mot « *comme* », utilisé dans les comparaisons, apparaît bien comme une conjonction de subordination. « *Ses yeux noirs brillaient comme des olives mûres* » signifie « *Ses yeux noirs brillaient ainsi qu’auraient brillé des olives mûres* ». « *Il riait d’un rien, comme les enfants* ». « *Je frappai la bête, non pas méchamment, mais comme pour lui donner le signal de l’effort* ». On remarquera que, dans la phrase « *C’est-à-dire que les cours d’histoire étaient élégamment truqués* », la locution « *c’est-à-dire que* » apporte une idée de rectification, et que c’est une locution de coordination. De même dans « *L’oncle Jules, en bras de chemise, les manches retroussées, finissait le déchargement de ses meubles, c’est-à-dire qu’il les faisait basculer du bord de la voiture sur le vaste dos d’un déménageur* » ou dans « *Paul, accroupi dans un coin sombre, jouait tout seul aux dominos, c’est-à-*

dire qu'il les plaçait bout à bout, au hasard, après des réflexions et des soliloques ». La proposition subordonnée peut-être sous-entendue, notamment après un adverbe de comparaison. « *La tour est un peu plus large que haute* » signifie « *La tour est un peu plus large qu'elle n'est haute* ». De même pour « *Leur morale était aussi inflexible que celle des premiers puritains* ».

Comme on a déjà indiqué dans l'introduction « La coordination est la relation qui unit des éléments de même fonction. » :

- *ET* peut coordonner deux éléments ou plus.
- *Ou* (locution disjonctive) exprime l'alternative.
- *Ni... ni* a les emplois de *et* et de *ou*, mais dans un contexte négatif.
- *Mais* oppose deux éléments, réfute une conclusion possible, a la valeur d'une rectification.
- *Or* coordonne des propositions et « introduit une nouvelle donnée qui va se révéler décisive pour la suite des événements ou du raisonnement » ². *Or* peut exprimer le second terme d'un raisonnement syllogistique.
- *Car* coordonne deux propositions et exprime la cause de ce qui est exprimé dans la première proposition.
- *Donc* (employé en tant que conjonction) coordonne des propositions et exprime la conséquence. *Donc* introduit également la conclusion d'un syllogisme. En tant qu'adverbe, *donc* souligne un propos.

Les conjonctions de coordination ne peuvent pas être contiguës. S'il y a une exception à l'impossibilité de cette contiguïté, elle est dans une phrase du type :

Les garçons et /ou les filles peuvent venir avec moi à la piscine.

² Riegel et autres, Grammaire méthodique du français. Paris, PUF, 2009.

Cette phrase entraîne une double lecture. On trouve généralement ce type de phrases dans la langue technique ou administrative.

1.2. La conjonction de coordination : caractéristiques essentielles

a) En grammaire, une **conjonction de coordination** est une catégorie grammaticale et comme son nom l'indique, désignant un mot-outil invariable, établissant une relation de coordination entre deux éléments « *au sein d'un énoncé, de même fonction* »³ (deux mots, deux syntagmes, deux propositions, ou même, deux phrases), de même nature (produisant ainsi un élément élargi mais dont la nature reste inchangée), et surtout, qui ont la même fonction syntaxique dans la phrase sans établir de rapport de dépendance. Elle est un mot invariable. La conjonction de coordination est donc le *coordonnant* type. Il existe d'autres coordonnants, qui, sans être de véritables conjonctions de coordination, en ont cependant la valeur.

On distingue les conjonctions de coordination et les conjonctions de subordination :

Conjonctions de coordination	Conjonctions de subordination
<i>mais, ou, et, donc, or, ni, car</i>	Formes simples : <i>que, quand, comme, si</i>
	Formes composées : <i>lorsque, quoique, puisque</i>
	Locutions conjonctives <i>alors que, avant que, après que, pour que, bien que, du fait que, de manière que, etc.</i>

- On aura soin bien sûr, de ne pas confondre la conjonction de coordination avec la conjonction de subordination, qui elle, est un *subordonnant*, en d'autres termes, un mot-outil instaurant une relation hiérarchique entre les éléments réunis.

³ Grevisse, Nouvelle grammaire française. Paris, 1995.

- Les conjonctions de coordination sont les suivantes : « mais », « ou », « et », « donc », « car », « ni », « or ». Une phrase mnémotechnique permet de se souvenir de cette liste canonique : « Mais où est donc Ornica ? ». Mais attention, cette phrase peut se révéler trompeuse : il s'agit de *et* et *ou*, et non de *est* (verbe être) et *où* (qui dénote le lieu). Une autre formule, moins mnémotechnique mais sans ambiguïté, était utilisée par le passé : *mais, ou, et, ni, or, car, donc*.

Sémantiquement, seuls « et », « ou » et « ni » sont de véritables conjonctions de coordination, les autres termes dénotant un rapport dépassant celui de la seule coordination (« donc » ajoute une idée de conséquence, « car » de causalité, « mais » et « or », d'opposition).

b) Les deux éléments coordonnés sont donc d'égale importance et autonomes l'un par rapport à l'autre. L'un ou l'autre des éléments peut être supprimé.

Ex. : *J'aime les desserts au chocolat et ceux aux fruits.*

Ex. : *Il s'abrita car de gros flocons commençaient à tomber.*

c) La conjonction de coordination n'exerce aucune fonction dans la phrase.

d) En général les conjonctions de coordination sont au nombre de six et ces six conjonctions de coordination ont la forme simple: MAIS, OU, ET, OR, NI, CAR.

Il existe aussi des adverbes ou des locutions conjonctives qui jouent le même rôle que les "vraies" conjonctions: POURTANT, TOUTEFOIS, NÉANMOINS, C'EST POURQUOI (verbe + adverbe), PAR CONSÉQUENT (préposition + nom).

Une grande partie des conjonctions de coordination simples remonte au latin. Par exemple : MAIS (< *magis*, OU < *ubi*).

Il est à noter qu'aujourd'hui la langue française ne crée plus de conjonction de coordination.

En effet, de par son fonctionnement particulier, **DONC** doit être classé dans la catégorie des adverbes de discours (articulation logique). Il permet d'articuler, d'organiser le discours de façon chronologique ou logique.

Ex. : *Donc, c'est un problème insoluble.*

1.3. La conjonction de subordination : caractéristiques essentielles

a) La conjonction est, comme son nom l'indique, un outil de liaison. Elle est un mot invariable. On distingue les conjonctions de coordination et les conjonctions de subordination.

b) En grammaire, la **conjonction de subordination** est un mot-outil invariable, servant à relier deux éléments syntaxiques *de nature différente*, c'est-à-dire elle introduit une proposition subordonnée (dont l'une, la subordonnée, est dépendante de l'autre, la principale), plus précisément, un satellite (une proposition subordonnée conjonctive exerce alors une fonction, un rôle dans la phrase) au noyau (c'est-à-dire, le verbe régissant ce satellite). L'élément relié est appelé "subordonnée conjonctive" ou "complétive".

Ex. : *Je me demande si Marie viendra.* (Dans cette phrase, la proposition subordonnée introduite par *si* est complément d'objet direct du verbe *demande*.)

- La relation hiérarchique instaurée par ce *mot de liaison* s'appelle subordination. La conjonction de subordination est donc un *subordonnant* au même titre que le pronom relatif ou la préposition : elle doit donc être soigneusement distinguée de la conjonction de coordination :

Ex. : *Je crois que tu es capable de réussir l'examen.*

c) La conjonction de subordination est placée en tête de la proposition enchâssée et n'y exerce aucune fonction. Cette caractéristique la distingue des pronoms relatifs *qui*, *eux*, exercent une fonction dans la proposition subordonnée.

d) Il existe trois formes de conjonctions de subordination :

- formes simples : *que*, *quand*, *comme*, *si*
- formes composées : *lorsque*, *puisque*, *quoique*
- locutions conjonctives qui se présentent sous les formes suivantes : adverbe + que, préposition + que : *après que*, *ainsi que*, *pour que*, *afin que*

e) Quatre conjonctions centrales QUAND, COMME, SI, QUE et toutes les locutions contenant QUE sont des conjonctions de subordination. Les locutions conjonctives ont enrichi progressivement la liste des subordonnants et elles proviennent de la composition de mots divers avec la conjonction QUE: ALORS QUE, DEPUIS QUE, AVANT QUE, QUOIQUE, PARCE QUE, DE PEUR QUE, À CONDITION QUE, EN ATTENDANT QUE, À SUPPOSER QUE, LORSQUE...

Les conjonctions de subordination peuvent avoir des origines latines. Ces conjonctions héréditaires sont peu nombreuses. Par exemple: *si* (lat. si), *quand* (lat. quando), *que* (lat. quid).

Beaucoup de conjonctions de subordination furent créées par la langue française⁴. Par exemple: *quoique*, *puisque* etc. Aujourd'hui, elle n'en crée plus.

La conjonction de subordination « *que* » introduit la proposition subordonnée conjonctive (dite proposition subordonnée complétive), complément d'objet direct du verbe « *crois* ».

Si j'étais riche, je ferais le tour du monde.

⁴ Dostie G., Etude sémantique de quatre connecteurs conditionnels: à condition que, pourvu que, en autant que, d'abord que // Le français moderne. Paris, 1987, 203 p.

La conjonction de subordination « *si* » introduit la proposition subordonnée conjonctive (dite proposition subordonnée circonstancielle), complément circonstanciel de condition du verbe « *ferais* ».

- Lorsque plusieurs *propositions subordonnées conjonctives* se suivent, qu'elles dépendent du même noyau (rapport de coordination, donc), et qu'elles sont introduites par la même conjonction de subordination, on a pris l'habitude de remplacer la répétition de celle-ci par la conjonction type « *que* » :

Je t'aiderai quand tu auras le temps et que tu le souhaiteras.

Les conjonctions de subordination « *quand* » et « *que* » introduisent les deux propositions subordonnées conjonctives (coordonnées entre elles par la conjonction de coordination « *et* »), ayant toutes deux pour fonction : complément circonstanciel de temps du verbe « *aiderai* ».

- La conjonction de subordination type est « *que* ». Elle peut introduire une subordonnée conjonctive complétive. Il y en existe six autres, pouvant introduire des subordonnées conjonctives circonstanciennes (de *temps*, de *cause*, de *manière*, de *conséquence*, de *but*, de *concession*, de *condition*). Il existe par ailleurs un très grand nombre de locutions conjonctives de subordination.

Le verbe de la proposition subordonnée conjonctive peut se mettre à l'indicatif ou au subjonctif.

Le subjonctif étant le mode du possible, il sera utilisé chaque fois que l'action est incertaine, c'est-à-dire :

– après des verbes ou des mots exprimant le doute, la volonté, un sentiment (crainte, regret, contentement, indignation...).

Ex. : *Je doute qu'il soit à l'heure. (doute)*

Ex. : *Je veux qu'il soit à l'heure. (volonté)*

Ex. : *Je suis contente qu'il soit à l'heure. (sentiment)*

– après une proposition principale interrogative ou négative

Ex. : *Crois-tu qu'il soit à l'heure ? (principale interrogative)*

Ex. : *Je ne suis pas certaine qu'il soit à l'heure. (principale négative)*

– quand la proposition subordonnée conjonctive est un complément circonstanciel :

* de temps qui marque l'antériorité

Ex. : *Je serai là avant que tu ne t'en ailles.*

* de concession

Ex. : *On voit encore la lune, quoiqu'il soit déjà tard.*

* de but

Ex. : *Installez-vous afin que tous puissent voir l'écran.*

* d'hypothèse

Ex. : *Nous vous accompagnerons pour peu que nous soyons invités.*

– quand la proposition subordonnée conjonctive est en tête de phrase et exerce la fonction de sujet ou de complément d'objet :

Ex. : *Qu'il soit en retard est possible. (sujet, en tête de phrase).*

Ex. : *Qu'il ait eu tort, il le sait. (COD, en tête de phrase).*

L'Indicatif sera utilisé dans les autres cas.

Dans la proposition subordonnée conjonctive, la conjonction de subordination enchâsse la proposition subordonnée dans la principale et établit une démarcation entre ces deux propositions.

Ex. : *Je m'endormis lorsque tout fut calme.*

Remarque : contrairement à la conjonction de coordination, la conjonction de subordination appartient à la proposition subordonnée qu'elle introduit.

1.4. La locution – est un groupe de mots qui joue

Étant un mot du latin *locutio* (« manière de dire »), dérivé de *loquere* « parler », il se disait anciennement de la façon de s'exprimer :

Une nouvelle locution. Une locution élégante.

Il ne s'emploie plus guère qu'en termes de Grammaire. *Locution proverbiale* (phrase toute faite qui exprime un proverbe) ; *Locution adverbiale, prépositive,*

conjonctive (groupe de mots qui joue le rôle d'un adverbe, d'une préposition, d'une conjonction à peu près *est une locution adverbiale*).

1. (*Linguistique*) Unité fonctionnelle du langage, composée de plusieurs mots graphiques, appartenant à la langue et devant être apprise en tant que forme globale non divisible.

2. (*Par extension*) Expression ; proverbe.

Les paysans du Nivernais ont accoutumé de dire de leurs voisins du Berry que « quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Berriat (ou Berrichon) font cent bêtes », locution que les Berrichons ou Berriats ne manquent pas de transformer à l'usage des Limousins ⁵.

3. (*Vieilli*) Manière de dire.

Pour exprimer son impatience, il utilisa une locution délicate.

- Le sens d'une locution excède celui de ses composants :

Une *assiette anglaise* est autre chose qu'une pièce de vaisselle fabriquée en Grande-Bretagne.

- La locution est pourvue d'une fonction grammaticale, se décline selon les règles de celle-ci et peut se substituer dans le discours aux syntagmes de même fonction :

Accablé par la douleur, il errait comme un malheureux / une âme en peine.
(*âme en peine* : locution nominale).

Le guerrier l'emporta cruellement / à la pointe de l'épée (à la pointe de l'épée : locution adverbiale).

Avec son air vainqueur / de chien battu, tout le monde cède à ses caprices.
(*de chien battu* : locution adjectivale).

⁵ Franc-Nohain, Guide du bon sens. Paris, Éditions des Portiques, 1932.

La mauvaise nouvelle était tombée. Les larmes aux yeux, ils s'inclinèrent / avalèrent la pilule sans protester. (avalér la pilule : locution verbale).

Majesté, vos troupes ont capitulé. Ah ! / Par exemple ! s'écria le Prince. (Par exemple ! : locution interjective.)

Œil pour œil, dent pour dent. (locution-phrase qui ne s'intègre pas grammaticalement dans le discours : voir expression ci-dessous).

AU-DESSUS DE *est une locution prépositive*. PARCE QUE, AFIN QUE *sont des locutions conjonctives*.

- De nombreuses locutions nominales figées sont plutôt considérées comme des syntagmes nominaux : *pomme de terre, pardessus, avant-guerre, entr'acte, entrechat, sans-abri* sont généralement traités comme des mots plutôt que comme des locutions mais la frontière entre locution nominale et mot est indécise.

- Une *expression* est une locution figée qui ne possède pas de fonction grammaticale permettant de l'intégrer dans la phrase. Elle a souvent un caractère métaphorique ou proverbial. Elle est à ce titre plutôt utilisée comme incise ou comme citation.

Œil pour œil, dent pour dent ;

Loin des yeux, loin du cœur ;

Les chiens aboient, la caravane passe sont des expressions.

- La frontière entre *expression, dicton* et *proverbe* est floue et tient plus à l'usage qu'à la forme.

- Les locutions sont des modes d'agencement privilégiés des mots au sein d'une langue et d'une grammaire données. À ce titre, ce sont des composants de la phraséologie et plus généralement de la stylistique de la langue ⁶.

⁶ Chiss J.-L., Filliolet J., Maingueneau D., Linguistique française. Communication, syntaxe, poétique. Paris, 1992, 175 p.

1.5. La proposition subordonnée conjonctive : ses différentes sortes

C'est une appellation particulière qui désigne les subordonnées conjonctives ayant pour fonction C.O.D. (complément d'objet direct). Elle commence toujours par la conjonction de subordination "que", et n'est ni déplaçable ni supprimable.

Ex : *J'affirme [qu'il viendra.]*

N=PSC/F=C.O.D. du verbe "affirmer" }(*ou*)} proposition subordonnée complétive.

Les différentes sortes de propositions subordonnées conjonctives

Il est de coutume de nommer les propositions subordonnées conjonctives par leur *fonction*. Cette habitude ne doit pas faire perdre de l'esprit le fait que ces propositions restent subordonnées conjonctives de *nature*⁷.

Ainsi:

une complétive = Subordonnée conjonctive complément d'objet direct du verbe de la principale,

une temporelle = Subordonnée conjonctive complément circonstanciel de temps du verbe de la principale,

une causale = Subordonnée conjonctive complément circonstanciel de cause,

une finale = subordonnée conjonctive complément circonstanciel de but,

une subordonnée consécutive = Subordonnée conjonctive complément circonstanciel de conséquence.

⁷ Коберник А.В., Французские союзные выражения, образованные на базе наречия «autant», и их испанские эквиваленты: Диссертация кандидата филологических наук. Москва, 2000, 197 с.

Ainsi, les subordonnées de condition, de concession ou, de comparaison sont aussi, en fait, des subordonnées conjonctives complément de condition concession ou, comparaison.

Mode du verbe dans la subordonnée complétive

Le temps du verbe de la complétive dépend du verbe de la principale (selon ce qu'il exprime):

- Si le verbe de la principale (à la forme affirmative) exprime une déclaration une perception ou une opinion, alors le verbe de la complétive peut être soit à l'indicatif soit au conditionnel;
- Si le verbe de la principale exprime une volonté, un sentiment, un ordre ou une attente, alors le verbe de la complétive ne peut être qu'au subjonctif;
- On peut parfois avoir le choix d'utiliser soit l'indicatif soit le subjonctif: quand le verbe de la principale est un verbe à double valeur (je dit qu'il vient [déclaration] *ou* je dit qu'il vienne [ordre]); quand un verbe entraînant normalement un indicatif est à la forme négative ou interrogative (je crois qu'il vient [indicatif] *ou* je ne crois pas qu'il vienne [subjonctif]); avec certains verbes (imaginer, comprendre...) selon l'intention que l'on veut donner (l'indicatif exprime le fait dans sa réalité, pas le subjonctif).

La subordonnée interrogative indirecte

La proposition subordonnée interrogative indirecte (PSII) se rencontre après un verbe de connaissance, d'ignorance ou d'interrogation ((se) demander, savoir, ignorer, dire, expliquer...).

Elles sont toujours C.O.D., mais on ne les considère pas comme des subordonnées complétives : en effet, ce sont des questions (discours direct) passées au discours indirect.

On peut classer les PSII en deux groupes: les interrogatives indirectes totales, et les interrogatives indirectes partielles.

Interrogation totale

Elle est toujours introduite par l'adverbe interrogatif "si". C'est les formes au discours indirect des questions totales (réponse par oui *ou* non).

Ex : *Je ne sais [s'il viendra.]*

N= PSII/F= C.O.D. du verbe "savoir" ⁸.

Attention à ne pas les confondre avec les subordonnées circonstancielle de condition (*cf.* ci-dessous), qui sont supprimables et déplaçables.

Interrogation partielle

C'est les formes au discours indirect des questions partielles. Elle peut être introduite par:

- un pronom interrogatif (qui, que, quoi, ce que, lequel, lesquels...);
- un adjectif interrogatif (quel, quelle, quelles...)
- un adverbe interrogatif (où, quand, comment, combien, pourquoi).

La subordonnée circonstancielle

C'est une désignation utilisée pour les subordonnées conjonctives ayant pour fonction "complément circonstanciel". Elles sont supprimables. Attention, il faut toujours préciser le verbe dont la subordonnée est le complément circonstanciel.

Ex : *Je m'écarte ' [afin qu'il puisse passer.]*

⁸ Monneret Ph., Rioul R., Questions de syntaxe française. Paris: PUF Linguistique Nouvelle, 1999, 297 p.

N=PSC/F=complément circonstanciel de but du verbe "s'écarter"}
proposition subordonnée circonstancielle.

Autres fonctions

Sujet – Ex : *[Qu'il pleuve toute la semaine] serait désagréable.*

N= PSC/F= sujet du verbe "être".

Sujet logique/réel – Ex : *Il est évident [que tu es malade.]*

N= PSC/F= sujet réel du verbe "être" ("il" est le sujet grammatical: c'est avec lui que s'accorde le verbe).

Attention,

- ce cas ne se rencontre qu'aux tournures impersonnelles;
- ne pas confondre cette subordonnée avec une conjonctive qui aurait pour fonction complément de l'adjectif (ici "évident").

Attribut du sujet – Ex : *L'horreur est [qu'il ne réalise pas son crime.]*

N= PSC/F= attribut du sujet "horreur".

COI (complément d'objet indirect) – Ex : *J'obéis [à ce qu'il ordonne.]*

N= PSC/F= COI du verbe "obéir".

Cas rares

Il arrive parfois que la subordonnée conjonctive ne fasse pas partie du groupe verbal. Elle peut alors soit faire partie du groupe adjectival (groupe de l'adjectif), lorsqu'elle a pour fonction "complément de l'adjectif"; soit elle appartient au groupe nominal, elle est alors complément du nom.

Notez que lorsqu'elle complète un nom, la conjonctive toute entière est équivalente au nom complété, contrairement à la subordonnée relative où seul le pronom relatif remplace le nom.

Ex : *Je suis certain [que tu es innocent.]*

N= PSC/F= complément de l'adjectif "certain".

Ex : *J'ai le sentiment [que tu vas réussir.]*

N= PSC/F= complément du nom "sentiment" ("que tu vas réussir" = "sentiment").

Rappel concernant le français : Les conjonctions de coordination sont : "or, mais, ou, et, donc, ni, car". "Donc" est souvent considéré non comme une conjonction mais comme un adverbe de liaison. En fait seules "et, ou, ni" sont de véritables conjonctions de coordination. Les autres mots, outre le fait de relier deux éléments, établissent entre lesdits éléments reliés un rapport à caractère logique ou grammatical : Mais, or : opposition Car : cause Donc : conséquence.

Rappel concernant le français : Par la conjonction de subordination on désigne souvent l'ensemble des mots subordonnants introduisant une conjonctive. Mais ceux-ci peuvent être rangés en deux groupes. Les conjonctions de subordination françaises sont : "comme, lorsque, puisque, quand, que, si". D'autres conjonctions de subordination sont aussi considérées comme des adverbes (cependant, néanmoins, sinon ...).

Chapitre II. Les particularités fonctionnelles des conjonctions et des locutions conjonctives françaises

2.1. L'identification et l'analyse fonctionnelle des mots-outils

Les mots dont la forme orthographique sont mémorisés en premier lieu sont bien sûr ceux qui sont les plus fréquemment rencontrés. Il convient que ce soient aussi les plus fréquents dans la langue, pour l'essentiel des mots-outils, et pas seulement ceux qui ont fait l'objet de multiples manipulations dans les rituels de la classe, comme les jours de la semaine. Cela signifie que l'on doit travailler dès l'école maternelle sur de vrais textes en combinant lecture à haute voix par le maître et identification des mots-outils par les élèves. Cela signifie aussi que les mot-outils doivent être fréquemment écrits et pas seulement manipulés avec des étiquettes.

Les mots-outils sont peu perceptibles dans le langage oral (les enfants ne séparent pas aisément l'article du nom qui le suit, l'auxiliaire du verbe...). Ils doivent donc être particulièrement mis en valeur dans tous les exercices de segmentation des textes écrits... Ce sont des mots invariables que l'on emploie couramment, et qui sont essentiels pour une bonne pratique de l'orthographe. On y rencontre des prépositions, des conjonctions, des adverbes et des locutions figées. Voici quelques-uns de ces mots outils souvent utilisés :

Autant : J'en veux autant.

Aussi : Il est aussi fort qu'un boeuf.

Aussitôt : Aussitôt dit, aussitôt fait.

Afin : Il vient afin de m'aider.

Ainsi : Ainsi font les petites marionnettes.

Alors : Il se mit alors à rire.

...

La repartition traditionnelle des mots en parties du discours (catégories grammaticales au sens large) existe depuis l'antiquité. Aussi longtemps quelle se répète de grammaire en grammaire, les savants ne se lassent pas de la considérer

comme imparfaite et de la critiquer sévèrement. Le caractère hétérogène des mots a conditionné des principes différents de leur classification. Les critères de base de repartitions des mots en parties du discours aussi bien que le nombre de ces dernières varient d'un auteur à l'autre. On met à la base de ce classement :

- Un critère de préférence sémantique ⁹
- Un critère à la fois sémantique et structural ¹⁰
- Des indices formels syntaxiques ¹¹
- L'ensemble des indices morphologiques, syntaxiques et notionnels ¹²

Mais pratiquement chaque fois on revient à la repartition des mots en classes semblables ou identiques aux parties du discours traditionnelles où on renonce à la notion du mot en général.

En effet un grand nombre de critères c'est le plus grand défaut de la théorie des parties du discours et en même temps c'est sa qualité, car les générales critères (sémantique, morphologique et syntaxique) se sont liés et ils ont une seule source la nominative capabilité d'un mot. Les critères établis par les savants dans leur tentatives de repartir les mots en classes sont :

- Le sens lexical, général, catégoriel et la référence à la réalité objective.
- Les indices morphologiques.
- La fonction syntaxique et les indices positionnels.

⁹ Ch.Bally, Stylistique française. Paris, 1932.

¹⁰ Tesnière, Les problèmes des parties du discours en français. Paris, 1966.

¹¹ Sauvageot, Français écrit, français parlé. Paris, 1962.

¹² Guiraud, L ensemble des indices morphologiques, syntaxiques et notionnels. Paris, 1967.

En ce qui concerne le français où les indices morphologiques ne se manifestent pas nettement, 2 critères sont surtout pris en considération: syntaxique et notionnel. Il est à noter que les limites formelles d'un mot et d'une parties du discours ne coïncident pas, ce qui est lié à l'analytisme français et à la nature différente des mots outils.

Par exemple : Aux mêmes parties du discours sont rapportés « visiter et rendre visite », « participer et prendre part », « doucement et peu à peu », « hâtivement et à la hâte ». Il y a des mots qui ne sont pas considérés comme parties du discours. Cela concerne certains mots outils. On distingue 2 groupes de mots outils:

- Ceux qui n'indiquent que la valeur grammaticale des mots indépendants (l'article)
- Ceux qui tout en remplissant la fonction grammaticale, ont la valeur lexicale (les prépositions, les conjonctions).

Les premiers ne constituent pas des parties du discours autonomes. L'article ne sert qu'à distinguer les indices grammaticaux du substantif : le genre, le nombre, la détermination. Servant lui-même l'indice grammatical l'article n'est caractérisé par aucune fonction syntaxique; il n'a aucun sens lexical, aucune référence au monde réel. L'article est un mot outil au service du substantif. Et les conjonctions gardent leur sens lexical, remplissent des fonctions syntaxiques, servent à lier les mots et les propositions et elles ont des propriétés constructives.

La conjonction peut prendre l'aspect d'une « locution conjonctive » si plusieurs *mots réunis exercent la même fonction* :

« *Ce sera pour aujourd'hui, ou alors demain, à condition qu'il fasse beau* ».

« *Grands ou petits, la chance nous attend tous... une fois !* » « *Vaches et moutons, le troupeau se précipite* ».

« *La brume se dissipa et la lune apparut* ».

« *Il n'a rien dit, rien fait. Et pourtant, son attitude a été jugée agressive* ».

Parfois, le conditionnel s'impose :

« *Je ne te prête pas ma voiture, parce que tu en profiterais pour rouler trop vite* ».

Dans d'autres cas, l'indicatif s'impose, si l'action est considérée comme réelle:

« *J'airépété ma sonatine, de sorte que je suis prête pour le concert* ».

D'autres fois, c'est le subjonctif qu'il faut employer car l'action est simplement possible :

« *Répétez votre choral, de telle sorte que vous soyez prêts pour le concert* ».

« *Les cigognes partent quand s'éloignent les beaux jours* ».

(Proposition principale : *les cigognes partent* ; Proposition subordonnée conjonctive de temps : *quand s'éloignent les beaux jours*).

2.2. Les particularités fonctionnelles des conjonctions de coordination.

Valeurs et emplois.

Ayant toutes le même fonctionnement, les conjonctions de coordination ont pourtant des valeurs sémantiques différentes.

a) MAIS est utilisé pour corriger l'énoncé de la proposition précédente.

Ex. : *Tout l'accusait mais son alibi était solide.*

b) OU exprime une alternative. Il peut être exclusif ou inclusif.

Quand plusieurs sujets sont reliés par OU, le verbe se met :

– au singulier si OU est exclusif

Ex. : *Papa ou Michel prendra le volant. (l'un à la fois)*

– au pluriel si OU est inclusif

Ex. : *Papa ou Michel iront au marché. (les deux peuvent y aller simultanément)*

c) ET peut exprimer :

– une réunion de deux ensembles

Ex. : *Elle a acheté des collants verts et rouges. (des collants verts et des collants rouges)*

– une intersection de deux ensembles

Ex. : *Elle a acheté des collants vert et rouge. (des collants de deux couleurs)*

– une succession dans le temps

Ex. : *Je termine cet article et j'arrive.*

– une conséquence

Ex. : *Il pleut et l'on se met à l'abri.*

– une opposition

Ex. : *J'ai peu dormi et ne suis pas fatigué.*

d) OR introduit un argument, une objection par rapport à l'énoncé de la proposition précédente.

Ex. : *Tout l'accusait or il fut libéré.*

On trouve surtout OR dans les syllogismes.

Ex. : *Tous les hommes sont mortels. / Or Socrate est un homme. / Donc Socrate est mortel.*

e) NI est la négation de ET et OU.

Il s'emploie obligatoirement avec l'adverbe de négation NE (N'). Dans ce cas NE est accompagné de la conjonction de coordination NI et celle-ci peut être répétée ou n'apparaître qu'une seule fois.

Ex. : *Je n'ai ni cigare ni cigarette à vous offrir.*

Ex. : *Cet homme ne boit ni ne fume.*

Comme pour OU, quand plusieurs sujets sont reliés par NI, le verbe se met au singulier si NI est exclusif ou au pluriel si NI est inclusif.

Ex. : *Ni Papa ni Michel ne prendra le volant.*

Ex. : *Ni Papa ni Michel n'iront au marché.*

f) CAR apporte une justification à l'énoncé de la proposition précédente.

Ex. : *Il fut libéré car son alibi était solide.*

Remarque : la conjonction de coordination n'appartient à aucune des deux propositions qu'elle relie.

Conjonction « et »

Étant la conjonction la plus fréquente « et » est la conjonction de coordination type.

Elle permet d'additionner deux éléments (ou davantage, ou plus) de même nature et même fonction, qui sont valables de façon égale.

L'homme et la femme vont vers la maison.

Tu es très vieux et sage. (probablement très sage)

Il a travaillé avant et après ses vacances.

Ces éléments peuvent être des mots (des noms, des pronoms, des adjectifs, des verbes, des adverbes, plus exceptionnellement, des mots-outils), des syntagmes, des propositions, des phrases :

J'ai acheté le journal et du papier à lettres.

Coordination d'un nom et d'un syntagme nominal.

Tous les jours, tu arraches les mauvaises herbes et tu arroses le jardin.

Coordination de deux propositions (on l'appelle aussi une copule).

Ce jour-là, Julien se leva de bonne heure. Et, comme il faisait beau, il plongea dans la piscine sans se préoccuper de ce qui s'était passé la veille.

Coordination de deux phrases.

Elle peut être parfois remplacée par **AUSSE**, **ALORS** et dans une énumération, elle se met très souvent avant le dernier élément :

Ses rêves en pleine lumière

Font s'évaporer les soleils

Me font rire, pleurer et rire,

Parler sans avoir rien à dire.

(Paul Eluard , *L'amoureuse*)

Cette conjonction de coordination a les valeurs suivantes :

D'addition : **ET** peut avoir une valeur additive :

Sur l'onde calme et noire où dorment les étoiles

La blanche Ophélie flotte comme un grand lys.

(Arthur Rimbaud, *Ophélie*)

De répétition : **ET** peut avoir une valeur répétitive pour créer un "effet" :

Sa petite et fine et pâle fille s'appelait Marie.

Je dors debout, le corps exposé

A toutes les apparences de la vie

Et de l'amour et toi...

(Robert Desnos , *J'ai tant rêvé de toi*)

J'ai perdu ma force et ma vie,

Et mes amis et ma gaieté.

(Alfred de Musset , *Tristesse*)

D'opposition : avec la valeur d'opposition, **ET** a le sens de **MAIS** :

Je lui ai parlé et ce n'était pas agréable pour moi.

D'emphase : **ET** a une valeur emphatique quand il est placé en début de phrase :

Et j'ai crié, crié, Aline, pour qu'elle revienne

Et j'ai pleuré, pleuré, oh! j'avais trop de peine.

(Aline, chantée par Christophe)

- Lorsqu'elle coordonne plus de deux éléments, cette conjonction de coordination doit seulement être présente avant le dernier élément de la série :

Dans mon jardin, il y a des tomates, du basilic, des salades et de la menthe.

- On peut cependant (par exemple, pour souligner l'aspect quantitatif) mettre cette conjonction de coordination devant chaque élément ; il s'agit d'une polysyndète (figure de rhétorique) :

Aujourd'hui j'ai mangé et des crudités, et des grillades, et de la purée, et du fromage, et du gâteau, et des fruits.

- Il peut arriver enfin, qu'on omette purement et simplement cette conjonction de coordination là où celle-ci était attendue. Les éléments sont alors simplement juxtaposés et la coordination est dite *implicite* :

Dans mon jardin, il y a des tomates, du basilic, des salades, de la menthe.

En spiritualité, seule l'utilisation de « et » peut mener à une coordination parfaite de tous les aspects de l'Être et donc à l'Unité, comme l'explique bien la philosophie chinoise du Yin et Yang.

- Ce mot entraîne le pluriel :

Alain et Bernard sont amis.

« et » comme une conjonction de simple coordination

Également appelées copulatives, ces conjonctions sont les suivantes:

<i>va</i>	<i>et</i>
<i>va, yana</i>	<i>et, de plus</i>

Cette conjonction relie les deux éléments situés sur le même plan syntaxique, qui s'ajoutent les uns aux autres par simple énumération. On notera que les éléments coordonnés par la conjonction « et » ne sont pas séparés par une virgule s'ils ont en commun des termes secondaires (compléments):

*accumulation de sujets,
d'actions accomplies
par le même sujet,
de compléments, etc*

*Daniel et Serge jouent au tennis
Je lis et j'écoute la radio
Le soleil brillait et il pleuvait*

actions simultanées

*J'étais assis près du feu de camp et il me semblait qu'il y avait
quelqu'un derrière moi*

La porte s'ouvrit et un jeune homme entra dans la pièce

actions successives

Le spectacle se termina et le public sortit du théâtre

rapport de cause à effet

*Mon sac était lourd et je ne pouvais pas le soulever
Mon fils était malade et je n'ai pas pu aller travailler*

En plus, la conjonction « et » est employée surtout dans la langue parlée et sert à introduire des propositions apportant une information complémentaire :

*Karam sho'rva va yana bo'tqa
bizning ovqatimiz*

*La soupe aux choux et la bouillie sont
notre nourriture*

*Bor-yo'g'i yuz frank olaman, yana soliq
ham solishadi*

*Je reçois en tout et pour tout cent francs
et on me prélève encore les impôts*

*Juda tinch (sokin) edi, faqat ko'chadan
bolalarning ovozi-yu va yana arang bir-ikki
marta mashina signalining chalingani
eshitilib turardi*

*Tout était très calme, on entendait juste des
voix d'enfants dans la rue et une ou deux fois,
tout doucement, un coup de klaxon*

On peut doubler « et » pour renforcer la relation, en plaçant la conjonction supplémentaire devant le premier élément : *et (à la fois) ... et*. Exemple :

À la fois (et) Louis et Marie vont à l'école.

Conjonction « mais »

La conjonction « mais » permet d'indiquer une idée d'opposition en contrastant entre seulement deux éléments (jamais davantage) de même nature et même fonction :

J'ai compté non seulement les moutons mais (aussi) les chèvres.

Ce n'est pas lui qui viendra, mais elle.

Elle réfute une conclusion possible :

Elle ne vient pas, mais je ne suis pas malheureux.

Et il a la valeur d'une rectification :

Elle n'a pas lu trente pages du dictionnaire, mais mille.

Contrairement à ce qui se passe pour les conjonctions « et », « ni » et « ou », la conjonction « mais » n'est jamais répétée, et se place simplement devant le second élément :

Alex est intelligent mais paresseux.

On remarque que la conjonction « et » n'aurait pas convenu ici, car les éléments coordonnés, « intelligent » et « paresseux », bien que de même nature et de même fonction (adjectifs qualificatifs attribués au sujet « Alex »), sont sémantiquement opposés (une qualité s'opposant à un défaut).

- Les éléments coordonnés par la conjonction « mais » peuvent être des mots, des groupes, des propositions ou encore, des phrases :

Il comprend parfaitement ce qu'on lui dit, mais ne travaille pas assez.

- La conjonction « mais » sert parfois à renchérir :

Mais que vous êtes élégante ce soir !

Mais celui-là est beau !

Cette conjonction de coordination a les valeurs suivantes :

D'opposition : La conjonction MAIS peut avoir une valeur adversative (elle montre une opposition). Dans ce cas, elle a le même sens que AU CONTRAIRE, POURTANT, TOUTEFOIS :

Je ne parlerai pas, je ne penserai à rien:

Mais l'amour infini me montera dans l'âme.

(Arthur Rimbaud, *Sensation*)

Emphatique : Dans la langue parlée elle s'emploie souvent pour renforcer le sens d'une exclamation. Par exemple:

Mais ce n'est pas vrai!

Conjonction « ou »

La conjonction « ou » permet d'indiquer une idée de sélection, de choix, entre les éléments (deux ou davantage) de même nature et même fonction, qu'elle coordonne. Ces éléments peuvent être des mots, des groupes ou des propositions valables :

Son anniversaire est en mars ou (en) avril.

Tu veux du café ou du thé ?

Tu peux visiter le musée le lundi ou le jeudi (ou les deux).

- À l'instar de la conjonction « et », lorsqu'elle coordonne plusieurs éléments, la conjonction « ou » doit seulement être présente avant le dernier élément de la série :

Que veux-tu manger ? Un fruit, un yaourt ou un gâteau ?

- Il est cependant fréquent à l'oral que celle-ci soit répétée devant chacun des différents éléments :

Choisis ce que tu veux manger : ou un fruit, ou un yaourt, ou un gâteau.

- Il arrive qu'on lui adjoigne un adverbe, afin de faire de celle-ci une locution conjonctive de coordination (« ou bien, ou encore, ou alors, ou même... ») :

La science nous apprend qu'une espèce doit s'adapter ou bien disparaître.

- On peut également remplacer la conjonction « ou » par le coordonnant « soit » (adverbe de liaison ou préposition). Celui-ci doit alors être répété devant chaque élément :

La science nous apprend qu'une espèce doit, soit s'adapter, soit disparaître.

La conjonction « ou » peut servir aussi à préciser ou à corriger le premier élément : « cosmétique ou la science de la beauté », « La Folle journée ou Le Mariage de Figaro » ou « Bonjour ou plutôt Bonsoir ».

Elle peut être remplacée par OU BIEN, SOIT ... SOIT. Étant une locution disjonctive cette conjonction a une valeur d'alternative :

Tu veux rester avec moi ou partir avec lui ?

On peut doubler « ou » pour renforcer la relation, en plaçant la conjonction supplémentaire devant le premier élément. Le « ou » double écarte la possibilité d'une validité des deux éléments : *ou ... ou*. Exemple :

Ou tu gagnes, ou je gagne, mais pas les deux.

Remarque : L'adverbe interrogatif *où* peut aussi servir de conjonction pour introduire des propositions adverbiales:

Nous habitons (là) où les deux rivières se rejoignent.

Conjonctions « donc » et « car »

La conjonction « donc » (considérée par certains grammairiens comme un véritable adverbe de liaison) permet d'indiquer une idée de conséquence entre les deux éléments (jamais davantage) de même nature, qu'elle coordonne. *Donc* introduit également la conclusion d'un syllogisme. En tant qu'adverbe, *donc* souligne un propos :

Dis-moi donc pourquoi elle n'est pas venue.

Le problème de *et donc, mais donc, or donc* : *donc* peut se combiner avec *et, mais, or* :

Je ne l'ai pas prévenue, et donc elle ne veut pas venir avec moi.

Comme *donc* peut se combiner avec une autre conjonction et qu'il peut occuper une place variable dans la phrase :

Elle n'est pas venue, donc je suis malheureux. / Elle n'est pas venue, je suis donc malheureux, cette conjonction fonctionne plutôt comme un adverbe.

La conjonction « car » permet d'indiquer une idée de cause entre les deux éléments (jamais davantage) de même nature et même fonction, qu'elle coordonne.

En conséquence, à l'instar de la conjonction « mais », les conjonctions « donc » et « car » ne sont jamais répétées, et se placent simplement devant le second élément en exprimant la cause de ce qui est exprimé dans la première proposition.

- Il est facile de noter qu'en fait, la conjonction « car » est le contraire de la conjonction « donc ». En d'autres termes, si A est la cause, et B, la conséquence, on peut écrire, soit « A donc B », soit « B car A » :

La météo a annoncé du froid, donc, je prends mon pull-over.

Je prends mon pull-over, car la météo a annoncé du froid.

- Habituellement, les éléments coordonnés par les conjonctions « donc » et « car » sont des propositions ou des phrases (plus rarement des mots).
- La conjonction « donc » est la seule de la série à être déplaçable :

Donc, Nathalie arrive chez sa grand-mère. / Nathalie, donc, arrive chez sa grand-mère. / Nathalie arrive donc chez sa grand-mère. / Nathalie arrive chez sa grand-mère, donc.

DONC a un sens égal à AINSI, C'EST POURQUOI. Cette conjonction a la valeur de conséquence, de conclusion :

Il ne veut pas m'écouter, donc je ne raconte rien.

Et CAR a une valeur causale explicative :

Je te pardonne car je te crois.

Conjonction « ni »

Cette conjonction a le même emploi que OU, mais dans un contexte négatif. La conjonction « ni » permet d'indiquer une idée d'exclusion entre les éléments (deux ou davantage) de même nature et même fonction, qu'elle coordonne. Dans le cas, le premier élément est valable mais pas le second. Le type d'élément peut être le mot, le groupe ou la proposition, mais pas la phrase. Elle correspond donc à la conjonction « et » employée à la forme négative elle peut être appelée copulative.

Na metro, na avtobus bor edi

Il n'y avait ni métro, ni autobus

Na men unga xat jo'natdim, na u menga (yozdi) *Je ne lui ai pas envoyé de lettre et lui non plus ne m'a pas écrit*

*Atrof qorong'u: na oy yoritadi,
na yulduzlar ko'rinadi*

*Il fait nuit noire alentour: on ne voit ni la lune
briller, ni les étoiles*

- La conjonction « ni » est habituellement répétée devant chaque élément qu'elle coordonne :

Quel jour choisir ? Ni le mercredi, ni le samedi, ni le dimanche, en tout cas.

- Son emploi dépend de l'utilisation de l'une des locutions adverbiales de négation (telles que « ne... pas, ne... jamais », etc.), amputée de son second élément :

Je ne bois ni thé, ni café.

Et non pas : « Je ne bois *pas* ni thé ni café ». Ce qui correspondrait à une double négation.

Si l'on choisit de conserver néanmoins le second élément de la négation, il faut alors supprimer la conjonction « ni » devant le premier élément (on observera dans ce cas la nécessité d'employer l'article partitif « de ») :

Je ne bois pas de thé, ni de café.

Elle a une valeur additive négative :

*Je ne crains pas les coups du sort,
Je ne crains rien, ni les supplices,
Ni la dent du serpent qui mord,
Ni le poison dans les calices,
Ni les voleurs qui fuient le jour,
Ni les sbires ni leurs complices,
Si je suis avec mon Amour.*

(Germain Nouveau, *Amour*)

Particularités de la conjonction « ni » :

Après « ne...pas, ne...point », le premier "ni" est omis :

Elle ne veut pas (#) me parler ni me voir.

Après « ne...plus, ne...jamais », il peut être omis ou conservé :

Il ne voit plus (ni) ses collègues ni ses voisins.

Employé avec NE, cette conjonction se répète devant chaque mot, dans le français courant :

Ni cette femme ni une autre me feront vibrer mon coeur.

Le français soutenu préfère l'omission du premier "ni" dans le contexte de la négation "ne + verbe" :

Le soleil ni la mort ne peuvent se regarder en face.

Accord de « ni » :

Généralement le verbe se met au pluriel :

Ni lui ni son frère ne me feront changer d'avis.

Après "ni l'un, ni l'autre" le verbe peut se mettre au singulier ou au pluriel:

Ni l'un ni l'autre ne sont invités ce soir.

Ni l'un ni l'autre n'est capable de me répondre correctement.

On peut doubler « ni » pour renforcer la relation, en plaçant la conjonction supplémentaire devant le premier élément. *ni... ni*. Exemple :

Je n'ai plus ni le temps ni l'envie de lire.

Conjonction « or »

- OR coordonne des propositions et « introduit une nouvelle donnée qui va se révéler décisive pour la suite des événements ou du raisonnement » (*Riegel et al., Grammaire méthodique du français*). La conjonction OR peut exprimer le second terme d'un raisonnement syllogistique, dont l'emploi est le plus flou. Cette conjonction sert à introduire une idée dans le raisonnement. Elle indique généralement une idée d'opposition et s'apparente ainsi à la conjonction « mais » :

Nous étions très contents de vivre cette vie calme, or, un jour le malheur est arrivé et tout a changé.

Tout le monde admire Léonard dans le village. Or on ignore généralement qu'il est profondément dépressif.

C'était un homme prévoyant. Or il lui arriva ce qu'il redoutait le plus.

- Elle est fréquemment utilisée pour opposer deux arguments desquels on va ensuite tirer une déduction :

Tous les hommes sont mortels. Or Socrate est un homme. Donc, Socrate est mortel.

La conjonction « or » ne peut relier que deux éléments, jamais davantage. Elle n'est jamais répétée, et se place simplement devant le second élément. Habituellement, les éléments qu'elle coordonne peuvent être des propositions ou des phrases (rarement des mots).

On notera par ailleurs le côté un peu arbitraire des classifications, « or » ayant le statut de conjonction de coordination dans le même temps que « toutefois » et « néanmoins », qui s'utilisent avec des constructions similaires et dont le sens est extrêmement voisin, ne l'ont pas.

La conjonction « or » est toujours précédée d'un signe de ponctuation (virgule, point-virgule, point) ; par contre, il n'est pas nécessaire d'ajouter une

virgule après (on en met généralement une quand la proposition commençant par « or » est relativement longue).

Autres coordonnants

La plupart des mots pouvant jouer le rôle de coordonnants, ou coordonnants occasionnels, sont des adverbes de liaison ou *adverbes de phrases* ou *connecteurs* (« à peine, à savoir, alors, ainsi que, aussi, aussi bien que, c'est-à-dire, c'est pourquoi, comme, de même que, du moins, encore, ensuite, en vain, même, peut-être, pourtant, puis, soit, voir, etc. ») :

Béatrice a mangé des grillades, de la purée, du fromage, du gâteau, enfin des fruits.

Le plus souvent, l'adverbe de liaison coordonne des phrases, ou tout au moins, des propositions :

Aujourd'hui, j'irai me promener dès que j'aurai fini mon travail.

L'adverbe « *aujourd'hui* » coordonne la phrase ci-dessus à la précédente (ou : *introduit* la phrase ci-dessus).

C'est un homme très instable : hier, il était maçon à son compte, aujourd'hui, il vend des boissons sur la plage, demain, il sera peut-être ouvrier agricole, gardien d'immeuble ou encore, représentant de commerce.

Les adverbes des temps « hier », « aujourd'hui » et « demain » coordonnent (ou *introduisent*) les trois propositions indépendantes.

Termes liés à l'emploi des conjonctions de coordination ¹³ :

- Polysyndète : répétition systématique de la même conjonction :

¹³ Маргулина Л.М., Функционирование союзного оборота "tant que" в сложных предложениях: Автореферат диссертации кандидата филологических наук. Москва, 1982, 25 с.

Il a quitté sa femme et ses enfants et sa maison et son travail.

- Asyndète : suppression de toute coordination :

Il a quitté sa femme, ses enfants, sa maison, son travail.

- Zeugme : coordination des unités de natures ou de fonctions différentes :

Elle chante bien et en français.

Les conjonctions de coordination ne peuvent pas être contiguës. S'il y a une exception à l'impossibilité de cette contiguïté, elle est dans une phrase du type :

Les garçons et / ou les filles peuvent venir avec moi à la piscine.

Cette phrase entraîne une double lecture. On trouve généralement ce type de phrases dans la langue technique ou administrative.

2.3. Les particularités fonctionnelles des conjonctions de subordination.

Valeurs et emplois

Conjonctions de subordination simples et normales :

a) QUAND exprime un rapport de temps. La conjonction de subordination *quand* introduit le plus souvent une subordonnée conjonctive circonstancielle de temps :

La pluie commença à tomber quand j'arrivai à la gare.

Je me lèverai quand il fera jour.

La proposition subordonnée « *quand j'arrivai à la gare* » est une circonstancielle, complément circonstanciel de temps du verbe « *commença* ».

Je voulais déjà être explorateur quand j'étais jeune.

Je faisais mes devoirs quand tu es entré.

La proposition subordonnée « *quand tu es entré* » est une circonstancielle, complément circonstanciel de temps du verbe « *faisais* ».

QUAND peut être aussi un adverbe interrogatif. Mais lorsque *quand* est une conjonction, il n'a pas la valeur d'un interrogatif :

Quand elle ira nager, je la rejoindrai. (valeur temporelle)

QUAND peut exprimer la cause (synonymes : *dès lors que, puisque*).

QUAND suivi du conditionnel est synonyme de « même si » :

Quand elle viendrait nager, je l'ignorerais.

Remarque : L'adverbe interrogatif *quand* peut aussi servir de conjonction pour introduire des propositions adverbiales :

Je dors quand je (le) peux.

b) COMME exprime un rapport de comparaison, de cause ou de temps. COMME introduit le plus souvent une subordonnée conjonctive circonstancielle de *cause*, de *temps* ou de *manière* (ou *comparaison*) :

Comme il était malade, il n'est pas venu.

La proposition subordonnée « *Comme il était malade* » est une circonstancielle, complément circonstanciel de cause du verbe « *est venu* ».

Comme j'arrivais à la gare, la pluie commença à tomber.

La proposition subordonnée « *Comme j'arrivais à la gare* » est une circonstancielle, complément circonstanciel de temps du verbe « *commença* ».

Comme j'allais partir, le téléphone sonna

Comme il fait beau, je ne prends pas mon parapluie.

J'ai pris ces livres comme tu me l'avais demandé.

La proposition subordonnée « *Comme tu me l'avais demandé* » est une circonstancielle, complément circonstanciel de manière du verbe « *ai pris* ».

En plus COMME a une valeur comparative dans *Je nage comme un chien* et une valeur temporelle (simultanéité) dans *Comme elle s'en allait, j'arrivai.* (= « Au moment où »).

Remarque : L'adverbe relatif *comme* peut aussi servir de conjonction pour introduire des propositions adverbiales :

Nous parlons comme (= de la (même) façon/manière dont) nous pensons.

Nous expliquons comme nous pensons.

Agissez comme vous voudrez, comme bon vous semblera.

Rien n'encourage les artistes et les gens de lettres comme de voir les talents en honneur.

Elle l'examina longtemps comme pour s'assurer que c'était bien lui.

c) SI introduit le plus souvent une subordonnée conjonctive circonstancielle de *condition*, exprime un rapport d'hypothèse, de comparaison hypothétique (avec COMME) ou d'opposition :

S'il était malade, il n'irait pas au cinéma.

Je sortirai si le temps le permet.

La proposition subordonnée « *S'il était malade* » est une circonstancielle, complément circonstanciel de condition du verbe « *irait* ».

La conjonction de subordination "si" peut aussi introduire une proposition subordonnée complétive dans le cas de l'interrogation indirecte.

"Je me demande si Paul a bien appris sa grammaire".

(Ne pas confondre avec l'adverbe de négation "si")

Il cria comme si un drame était arrivé.

S'il n'a pas réussi du moins a-t-il fait beaucoup d'efforts.

SI peut aussi être un adverbe interrogatif ou interjection et introduit une proposition adverbiale :

Je viendrai/viens si tu appelles.

Elle peut être hypothétique :

Si j'étais riche, je lui achèterais une piscine.

Remarques

Dans *Si j'étais riche, je lui achèterais une piscine.*, le mode de l'hypothèse n'est pas le subjonctif (mode du doute, de la mise en débat). Il semble que l'hypothèse est prise en charge par *si* et non par le verbe.

Contrairement à *si*, les locutions hypothétiques *pourvu que*, *à condition que...*, etc. sont suivies du subjonctif.

Pour Moignet, dans une phrase du type *Si la mort de Jésus est celle d'un dieu, la mort de Socrate est celle d'un sage.*, il s'agit d'un emploi thétiq (et non hypothétique) : il n'y a pas d'hypothèse, mais une assertion. La première proposition est énoncée dans le but d'énoncer la seconde proposition.

Et en fin, SI de répétition dans le passé :

Si elle nageait, j'allais toujours la rejoindre.

d) Étant une conjonction de subordination la plus fréquente en français la conjonction de subordination QUE peut être utilisé très largement. QUE introduit le plus souvent une subordonnée conjonctive pure et complétive ayant la fonction :

- du sujet (par exemple: *Qu'elle veuille me voir me rend heureux.*)
- de l'attribut : (par exemple: *Ma décision est que je partirai.*)

- du complément circonstanciel de conséquence (par exemple: *Qu'est-ce qui s'est passé qu'il soit si désespéré ? (en sorte que)*)
- complément circonstanciel de but (par exemple: *Fais des phrases correctes, que je comprenne ce que tu veux dire (pour que)*)

QUE introduit des propositions nominales et adverbiales :

Nous sommes surpris que vous ne vous soyez pas plaints.

Je pense que tu as besoin de vacances.

C'est plus de travail que je n'en attendais.

Je crois qu'il viendra.

La proposition subordonnée « *qu'il viendra* » est une complétive, complément d'objet du verbe « *crois* ».

Il est utilisé dans les locutions conjonctives pour introduire une proposition subordonnée circonstancielle.

Il peut reprendre une autre locution conjonctive (« *que* vicariant ») :

Quand je suis arrivé à la piscine et que je ne l'ai pas vue, j'étais fou de rage.

Et aussi, le *que* est « béquille du subjonctif » :

Qu'elle soit maudite ! / Qu'on la jette à l'eau ! (Il s'agit ici de phrases injonctives.)

La fonction d'une conjonction de subordination est d'introduire la proposition subordonnée. Mais QUE peut aussi être pronom relatif ou interrogatif.

Les autres conjonctions de subordination et locutions conjonctives se répartissent dans des catégories selon qu'elles introduisent des propositions circonstancielle de :

- cause : *parce que*
- but : *pour que, afin que*
- conséquence : *en sorte que*

e) PUISQUE introduit le plus souvent une subordonnée conjonctive circonstancielle de *cause* :

Puisqu'il est malade, il n'ira pas au cinéma.

La proposition subordonnée « *Puisqu'il est malade* » est une circonstancielle, complément circonstanciel de cause du verbe « *ira* ».

f) LORSQUE introduit le plus souvent une subordonnée conjonctive circonstancielle de *temps* :

J'étais partie lorsque tout fut calme.

Mais il faut tenir en vue que toutes les conjonctions de subordination simples ont des homonymes dans les autres classes grammaticales. Pour les distinguer, il faut savoir que les conjonctions se mettent toujours au début de la proposition subordonnée et n'assument aucune fonction grammaticale.

Par exemple :

- *Je ne sais pas quand il reviendra.* ("quand" est adverbe, complément circonstanciel de temps)
- *J'irai le voir quand il reviendra.* ("quand" est conjonction de subordination qui introduit la proposition subordonnée)
- *C'est le film que j'adore.* ("que" est pronom relatif)
- *Je veux que tu ailles voir ce film.* ("que" est conjonction de subordination)

La proposition subordonnée conjonctive (PSC) complète presque toujours un verbe : elle fait partie du groupe verbal. Elle commence par un mot subordonnant qui peut être une **conjonction de subordination**, une **locution conjonctive de subordination** ou un **mot interrogative** :

Je veux [que tu dormes].

"que" est une conjonction de subordination ; "*que tu dormes*" est la proposition subordonnée conjonctive.

2.4. Les particularités fonctionnelles des principales locutions conjonctives de subordination en français

Les locutions ont, elles, généralement, un sens unique.

Les **locutions conjonctives de subordination** sont des conjonctions de subordination prenant la forme de composés détachés. Leur nombre exact est assez imprécis. Elles contiennent presque toutes la conjonction « *que* ». Les principales fonctions de la circonstancielle qu'elles introduisent sont mises au tableau :

Locutions conjonctives en français	Sens	Exemples
<i>À [un] tel point que</i>	conséquence	<i>Elle est très mal à (un) tel point qu'elle va barder qqn.</i>
<i>À cause de</i>	conséquence	<i>Eugénie n'a pas pu servir un déjeuner copieux à son cousin parisien à cause de l'avarice de son père.</i>
<i>À cause que</i>	conséquence	<i>Il a passé un gilet sans manches sur sa chemise, à cause que les soirées commencent à être fraîches.</i>
<i>À ce que</i>	conséquence, but	<i>Je m'attends à ce qu'il ne vienne pas.</i>
<i>À condition que</i>	condition	<i>Il est venu à condition qu'elle allait lui dire tout.</i>
<i>À mesure que</i>	manière	<i>On s'aime à mesure qu'on se connaît mieux.</i>
<i>À moins que</i>	condition	<i>À moins qu'il ne soit trop</i>

		<i>tard ou qu'il soit trop tard.</i>
<i>Afin que</i>	but	<i>Installez-vous afin que tous puissent voir l'écran.</i>
<i>Ainsi que</i>	manière	<i>Ainsi que je l'ai expliqué.</i>
<i>Alors que</i>	opposition	<i>Je me suis pressée alors que, toi, tu as pris tout ton temps !</i>
<i>Après que</i>	temps	<i>Tout s'était passé après qu'elle eut parlé.</i>
<i>Attendu que</i>	cause	<i>Attendu qu'il arrive ce soir je fais un repas du soir.</i>
<i>Au cas où</i>	condition	<i>Je la livre au cas où vous viendriez.</i>
<i>Au fur et à mesure que</i>	manière	<i>On s'est détesté au fur et à mesure qu'on se connaît mieux.</i>
<i>Au point que</i>	conséquence	<i>Je ne veux au point que vous en êtes.</i>
<i>Aussi ... que</i>	manière, comparaison	<i>Morose se sentait malheureux à la pensée que sa bien-aimée n'était point aussi parfaite qu'il l'eût souhaitée.</i>
<i>Aussitôt que</i>	temps	<i>Eugénie est partie aussitôt que Charles.</i>
<i>Autant que</i>	condition	<i>Leur amitié était autant courte qu'elle était rare.</i>
<i>Avant que</i>	temps	<i>Va à la boutique avant que ça ferme !</i>
<i>Bien que</i>	concession, opposition, restriction	<i>Bien que je me sois pressé, je suis en retard.</i>
<i>Cependant que</i>	temps, opposition	<i>Il est mécontent cependant qu'il a réussi.</i>
<i>C'est pourquoi</i>	conséquence	<i>J'ai mal à l'estomac c'est</i>

		<i>pourquoi je ne peux pas y aller.</i>
<i>Comme</i>	cause, conformité ou ressemblance, temps	<i>Elle est partie comme elle était venue : sans faire de bruit.</i>
<i>Comme quoi</i>	conséquence	<i>Il était si content comme quoi il attendait.</i>
<i>Comme si</i>	manière	<i>Il se sentait accusé comme s'il eut tort.</i>
<i>Dans la mesure où</i>	condition	<i>Dans la mesure où je le sache.</i>
<i>D'autant plus que</i>	cause	<i>Il mérite d'autant plus de reproches qu'il n'a pas agi sur votre ordre.</i>
<i>D'autant que</i>	cause	<i>J'irai seule, d'autant que vous serez déjà partis.</i>
<i>De [telle] manière que</i>	manière, conséquence, but	<i>Je serai mécontente de telle manière qu'il serait (soit) puni.</i>
<i>De [telle] sorte que</i>	manière, conséquence, but	<i>Elle avait brouillé les pistes de telle sorte qu'on ne les a jamais retrouvées.</i>
<i>De crainte que</i>	but	<i>Fuyez, de crainte qu'on ne vous voie, de crainte d'être vu !</i>
<i>De façon [à ce] que</i>	manière, conséquence, but	<i>Habille-toi de façon que tu puisses jouer !</i>
<i>De même que</i>	manière	<i>Mais de même que ces murs ont des oreilles !</i>
<i>De peur que</i>	but, éventualité	<i>Ça c'est de peur qu'Eugénie s'est sauvée dans le jardin.</i>
<i>Depuis que</i>	temps	<i>Elle pleure depuis qu'il est parti.</i>
<i>Dès [lors] que</i>	temps	<i>Dès lors que vous insistez ...</i>

<i>D'ici que</i>	temps	<i>D'ici que demain.</i>
<i>Du fait que</i>	cause	<i>J'agis autrement du fait que tu me mens.</i>
<i>Du moment que</i>	temps, condition	<i>Du moment que tu es d'accord on part ensemble.</i>
<i>Durant que</i>	temps	<i>Elle a pensé à ses paroles durant qu'un instant.</i>
<i>Étant donné que</i>	cause	<i>Étant donné qu'elle est veuve on la charge moins.</i>
<i>En attendant que</i>	temps	<i>Je me suis bien ennuyé en attendant qu'elle vienne.</i>
<i>En cas que</i>	condition	<i>On sort tout de suite en cas qu'il vienne.</i>
<i>En sorte que</i>	manière, conséquence	<i>Fais en sorte que tout soit prêt demain.</i>
<i>Encore que</i>	concession	<i>Il s'agit individuellement encore qu'il soit jeune.</i>
<i>Jusqu'à ce que</i>	temps, lieu	<i>Il s'est plaint jusqu'à qu'on le paye. Nous allons courir jusqu'à l'endroit où les routes se rejoignent.</i>
<i>Loin que</i>	concession	<i>Elle fut fâcheuse loin qu'elle me vit.</i>
<i>Lors même que</i>	temps	<i>Lors même que vous insisterez, il ne céderait pas.</i>
<i>Même si</i>	concession	<i>Même si je lui dis, cela ne changera rien.</i>
<i>Où que</i>	concession	<i>Mais où ma colère éclata, ce fut quand (que) il nia tout.</i>
<i>Parce que</i>	cause	<i>Il fait chaud parce que le soleil brille.</i>

<i>Pendant que</i>	temps	<i>J'ai fini la tâche pendant que tu me parlais.</i>
<i>Pour peu que</i>	condition	<i>Pour peu qu'on le contraire, il devient agressif.</i>
<i>Pour que</i>	but	<i>Je travaille pour que mes enfants puissent manger.</i>
<i>Pourvu que</i>	condition	<i>Nous irons faire du ski pourvu qu'il y ait de la neige.</i>
<i>Puisque</i>	cause	<i>Puisque tu pars, je pars aussi.</i>
<i>Quand bien même que</i>	concession	<i>De même qu'il n'a pas voulu y aller hier, (quand) bien même qu'il n'y ira pas demain.</i>
<i>Quelque ... que</i>	concession	<i>Quelque doute que tu aies, il te faudra une preuve.</i>
<i>Quoique</i>	concession	<i>On voit encore la lune, quoiqu'il soit déjà tard.</i>
<i>Qui que</i>	concession	<i>Qui que vous soyez, allez-y !</i>
<i>Sans que</i>	manière	<i>... Mais ces moments étaient courts et le reste de la journée s'écoulait souvent sans que Mariette ou sa mère eussent jeté à leur prisonnier plus d'un regard distrait.</i>
<i>Selon que</i>	manière, condition	<i>Selon que vous serez puissant ou misérable les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.</i>
<i>Sauf que</i>	exception	<i>Sauf que le respect que je vous dois.</i>
<i>Si bien que</i>	conséquence	<i>Il n'est pas venu, si bien que</i>

		<i>la partie n'a pas pu avoir lieu.</i>
<i>Si ce n'est que</i>	concession	<i>La réunion a bien duré une heure, si ce n'est (que) deux.</i>
<i>Si ... que</i>	concession	<i>Si beau soit-il, (que) il n'a aucun charme.</i>
<i>Sitôt que</i>	temps	<i>Elle ne reviendra pas de sitôt que demain.</i>
<i>Suivant que</i>	condition	<i>Suivant qu'on a ajouté ou non un élément.</i>
<i>Tandis que</i>	temps	<i>Nous sommes partis tandis qu'il dormait.</i>
<i>Tant que</i>	temps	<i>Baignons-nous tant qu'il fait beau !</i>
<i>Tellement que</i>	conséquence	<i>Il a plu tellement que la Seine est en crue.</i>
<i>Tout ... que</i>	concession	<i>Tout est arrivé que tu avais rêvé.</i>
<i>Une fois que</i>	temps	<i>Achète du beurre une fois que de l'huile !</i>
<i>Vu que</i>	cause	<i>Vu que son fils était absent, la mère a commencé à s'inquiéter.</i>

Locutions conjonctives et mode

Lorsqu'une phrase contient au moins une subordonnée non elliptique, donc deux verbes, il existe un rapport entre les temps et les modes des verbes (concordance des temps, "que" à l'indicatif ou au subjonctif). Les modes (conditionnel, indicatif, subjonctif) dépendent très souvent du sens du verbe de la principale (parfois des noms, des adjectifs ou expressions). Le verbe de la subordonnée dépend aussi fréquemment de la conjonction qui l'introduit.

On classe les propositions subordonnées d'après les fonctions qu'elles remplissent dans la phrase. On distingue ainsi des subordonnées : sujet, attribut, en apposition, COD, COI, compléments circonstanciels, compléments d'agent, complément de nom ou de pronom, compléments d'adjectifs. Les subordonnées circonstancielle se divisent à leur tour en nombreuses catégories selon les conjonctions qui les introduisent :

- circonstancielle de temps : subjonctif avec "avant que, en attendant que, jusqu'à ce que".

En principe, "après que" se construit avec l'indicatif ou le conditionnel et non avec le subjonctif (*Il ferme la porte après que vous êtes sorti*).

- circonstancielle de but : le verbe est toujours au subjonctif "afin que, pour que, de crainte que, de peur que".

- circonstancielle de cause : indicatif ou conditionnel "attendu que, comme, étant donné que, puisque, vu que, sous prévu que".

- circonstancielle de conséquence : subjonctif avec "trop pour que, assez pour que, trop peu pour que, suffisamment pour que".

- circonstancielle d'opposition : subjonctif "au lieu que, bien que, encore que, malgré que, quoique, où que, quelque...que, quoi que".

- circonstancielle de condition : au subjonctif avec toutes les locutions composées avec "que" "à condition que, à moins que, en admettant que, pour peu que, pourvu que, soit que, supposé que", etc.

- circonstancielle de comparaison : indicatif ou conditionnel "comme, ainsi que, à mesure que, aussi bien que, de même que, selon que, suivant que"

CONCLUSION

Aucune des parties du discours n'est pas homogène. On peut y distinguer le noyau et la périphérie¹⁴. Les mots du noyau possèdent toutes les catégories grammaticales essentielles de la partie du discours donnée et remplissent les fonctions syntaxiques qui sont les fonctions primaires de cette espèce de mots. Les mots périphériques ne possèdent pas toutes les catégories de sa partie du discours en remplissant souvent les fonctions qui sont celles d'une autre partie du discours.

L'instabilité des limites entre les parties du discours se trouve à la base de la transposition fonctionnelle, c'est-à-dire du passage d'un mot à une autre catégorie. On distingue 2 variétés ou étapes de la transposition :

- morphologique où le mot quitte définitivement sa partie du discours
- syntaxique où le mot sans sortir de sa catégorie ne fait que remplir la fonction d'une autre partie du discours.

Les moyens de transposition sont la dérivation, la conversion, les constructions analytiques. La transposition fonctionnelle peut être accompagnée d'un retrécissement de sens du terme transposé.

L'objectif de cette thèse a été de présenter des faits observables en français et de trouver la place de cette langue dans une typologie. On a observé que, contrairement à ce qu'affirment les approches translinguistiques, on ne peut pas chercher l'origine de la plupart des conjonctions de coordination et de subordination directement dans un adverbe, puisque les éléments source ont le plus souvent une origine pronominale, en particulier une source de pronom relatif ou démonstratif. Ainsi, le processus de grammaticalisation qui se déroule n'est pas du type *lexème* > *grammème*, mais plutôt *élément moins grammatical* > *élément plus grammatical* ¹⁵.

¹⁴ Herman J., La formation du système roman des conjonctions de subordination. Berlin, 1963, 274 p.

¹⁵ Tesnière, Les problèmes des parties du discours en français. Paris, 1966.

Du point de vue morphologique, il paraît que l'on n'a pas intérêt à distinguer entre conjonctions polysyllabiques et polymorphématiques. En effet, certaines ségmentations ne sont pas explicables en synchronie, malgré le caractère agglutinant du français. Mais lorsqu'il est possible de ségmenter les conjonctions déjà formées, il est plus facile de raisonner sur leur sens également, par exemple sur la participation du démonstratif au sens, que l'on retrouve également en français, sous la forme de *ce* mais, vu la différence des techniques morphologiques, en français cela se présente sous forme d'un élément autonome.

Le travail réalisé présente en même temps des perspectives : une analyse plus approfondie des conjonctions de coordination et de subordination dans une approche typologique prévue.

Prenant en considération tout ce qui était exposé dans ce travail, le français existant plusieurs siècles a beaucoup de problèmes linguistiques qu'on ne peut pas résoudre jusqu'à présent. Et maintenant toute la guide des linguistes, des chercheurs tâchent à le faire et tirer la seule conclusion et ça sera bon à voir.

Bibliographie

- A. 1. Abdouchoukourova L.A., Stylistique du français moderne. Tachkent, Philologue, 2004, 159 p.
2. Alain Rey, Le Grand Robert de la langue française. Paris, Dictionnaires Le Robert, 2001.
3. Bernard Tanguay, L'Art de ponctuer. Montréal, Québec-Amérique, 1951, 246 p.
4. Bescherelle, La Grammaire pour tous. Paris: Hatier, 1997, 537 p.
5. Blanche-Benveniste G., Le français parlé: Etudes grammaticales. Paris: Hatier, 1997, 202 p.
6. Chiss J.-L., Filliolet J., Maingueneau D., Linguistique française. Communication, syntaxe, poétique. Paris, 1992, 175 p.
7. Cyprien Ayer, Grammaire comparée de la langue française. Bâle, Genève et Lyon, H. Georg, 1885, 736 p.
8. Dostie G., Etude sémantique de quatre connecteurs conditionnels: à condition que, pourvu que, en autant que, d'abord que // Le français moderne. Paris, 1987, 203 p.
9. Grevisse M., Le bon usage : Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui. Paris: Duculot, 1993; 1762 p.
10. Gross M., Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe de l'adverbe. Paris, 1990, 670 p.
11. Herman J., La formation du système roman des conjonctions de subordination. Berlin, 1963, 274 p.

12. Heuchin-Koztowska R., Étude des locutions conjonctives en français // Néophilologica. Katowice, Uniw. Slavski, 1995, 258 p.
 13. Jacques Drillon, Traité de la ponctuation française. Paris, Gallimard, 1991, 472 p.
 14. Jean-Paul Colin, Dictionnaire des difficultés du français. Paris, Dictionnaires Le Robert, 2006, 623 p.
 15. Le petit Larousse illustré. Paris: Larousse, 2009, 1664 p.
 16. Maurice Grevisse et André Goose, Le Bon Usage. Bruxelles, Duculot, 1988.
 17. Monneret Ph., Rioul R., Questions de syntaxe française. Paris: PUF Linguistique Nouvelle, 1999, 297 p.
 18. Nathalie Baccus, Grammaire française. Paris, Aubin, 2008, 126 p.
- В. 1.** Будагов В.А., Литературные языки и языковые стили. Москва, 1967.
2. Виноградов В.В., Стилистика. Теория поэтической речи. Москва: Поэтика, 1962.
 3. Коберник А.В., Французские союзные выражения, образованные на базе наречия «autant», и их испанские эквиваленты: Диссертация кандидата филологических наук. Москва, 2000, 197 с.
 4. Ксоврели Э.А., Функционально-семантические характеристики сочетаний «сочинительный союз + наречие» как средств межфразовой связи в современном французском языке: Автореферат диссертации кандидата филологических наук. Москва, 1988, 23 с.

5. Маргулина Л.М., Функционирование союзного оборота "tant que" в сложных предложениях: Автореферат диссертации кандидата филологических наук. Москва, 1982, 25 с.
6. Перкас П.П., Семантико-синтаксический и парадигматический аспекты сложноподчинённых предложений с союзом «si» в современном французском языке: Автореферат диссертации кандидата филологических наук. Иркутск, 2000, 15 с.
7. Рогоцкая И.В., Союзные наречия как средства межфразовой связи в современном французском языке (На материале художественной и научно-лингвистической литературы): Диссертация кандидата филологических наук. Москва, 1995, 192 с.
8. Х.Ибрагимов, А.Мамадалиев, У.Мансуров ва бошқалар, Dictionnaire français-ouzbek, Тошкент, 2008.